

Action n°1.1	Rechercher l'espèce dans des secteurs où elle n'est plus connue et rechercher de nouveaux individus au sein de populations connues
Priorité	①
Axe(s) de travail	Connaissance.
Objectifs	OS1 : affiner la connaissance sur l'aire de répartition et les effectifs actuels de l'espèce.
Calendrier	2022 à 2024. Cette action est un préalable à la mise en place des autres mesures d'amélioration des connaissances et de sauvegarde. Elle doit être menée lors des premières années du Plan.
Contexte	De nombreux programmes d'inventaires ont été menés avant et durant le premier Plan National d'Actions. Au total, une trentaine de cours d'eau français ont été inventoriés au cours des dix dernières années. La carte de répartition actuelle de l'espèce a ainsi pu être mise à jour. Il persiste toutefois des secteurs où la présence de l'espèce n'est plus attestée mais où subsiste un espoir de découverte (présence historique) et des secteurs où les habitats sont potentiellement favorables et où la présence de poissons hôtes probables est confirmée. De plus, des inventaires menés récemment au sein de populations connues, dans des secteurs qui n'avaient pas été prospectés, ont permis de découvrir de nouveaux individus (Creuse, Dronne, Save, Luy ...), laissant suggérer des effectifs finalement plus importants, notamment pour la population de la Save, considérée jusqu'à présent comme sénescence.
Description	Cette action vise à compléter la carte actuelle des données de présence de l'espèce en France. Deux techniques d'inventaires devront être utilisées indépendamment ou couplées : des échantillonnages d'ADN environnemental et des prospections de terrain (prospections à pied à vue ou à l'aide d'un aquascope dans les zones dont la profondeur est inférieure à 80 cm et en plongée apnée ou hyperbare dans les zones plus profondes). Un protocole d'inventaires sera établi en concertation avec les membres du comité de pilotage du PNA et généralisé à l'ensemble des prospections afin d'harmoniser les méthodes de prospections et les paramètres relevés. Un calendrier précisant les périodes et sites d'inventaires sera mis en place et devra être visualisable par tous afin de mieux coordonner les prospections. Les connaissances acquises seront bancarisées au sein d'une base de données spécifique et transmises à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) (action 8.2). Concernant les secteurs où l'espèce n'est plus connue, les bassins prioritaires sont ceux de la Seine, du Cher et de l'Indre. Pour les secteurs présentant des habitats potentiellement favorables et ceux où la présence de poissons hôtes potentiels a été confirmée, les cours d'eau identifiés sont la Gartempe, le Louet, la Cisse, la Brenne, la Maine, la Sarthe, la Mayenne, le Loir, la Boutonne, les affluents de la Dronne, les affluents de la Dordogne (dont l'Isle), les affluents de l'Adour (le Gabas, le Louts...). Au sein des populations connues, les prospections seront élargies dans des secteurs peu ou pas prospectés des cours d'eau hébergeant des individus vivants (la Charente et ses affluents, la Vienne, la Creuse, le Luy, l'Arros, la Save...).
Action(s) associée(s)	Actions A1.2, A8.2.
Indicateurs de résultats	<i>Indicateurs de mise en œuvre</i> : nombre de stations prospectées. <i>Indicateurs de succès</i> : nombre de stations avec individus vivants, nombre de stations avec coquilles ou fragments de coquilles, nombre de stations n'abritant pas d'individus vivants, bilan des prospections.
Échelles de travail	Régions où l'espèce était présente historiquement (Hauts de France, Normandie, Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine et Occitanie) et régions hébergeant des populations vivantes (Centre-Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie).
Éléments de budgétisation	<u>Estimation des coûts</u> ADNe Préparation de la campagne d'échantillonnage, déplacements, rapports : ≈ 5 000 €. Coût d'une analyse ADNe : ≈ 1 500 € tout compris pour un prélèvement. Fractionnement du cours d'eau envisagé : un point d'analyse tous les 10 km. Prospections de terrain Si prestation bureau d'études ou universités, pour une campagne de prospection : <ul style="list-style-type: none"> ▪ préparation de la campagne de terrain, déplacements, matériels, rapports : environ 3 000 € ▪ coût d'une journée de prospection à pied (tout compris) : environ 700 € par personne ▪ coût d'une journée de prospection hyperbare (tout compris) : environ 1 500 € par plongeur Les prospections de terrain pourront aussi être réalisées par des agents de collectivités territoriales (départements des Landes...), de l'OFB, d'associations de protection de la nature... dans le cadre de leurs missions. <u>Financements possibles</u> Agences de l'eau, Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Régions, OFB, Collectivités territoriales, Fonds européens, Structures privées.
Animateur(s) de l'action	Structure animatrice du plan pour l'élaboration du protocole commun.
Partenaires potentiels	Office Français de la Biodiversité, Conservatoires d'Espaces Naturels, Associations de protection de la nature, collectivités territoriales (départements...), Université de Tours, LPO, bureaux d'études et experts indépendants, Clubs de plongée, Etablissements Publics Territoriaux de Bassin...